

LA REGLEMENTATION DE LA GESTION LOCATIVE

En résumé

La formation continue des agents immobiliers ou autres professionnels relevant de la loi Hoguet a pour objectif la mise à jour et le perfectionnement des connaissances et des compétences nécessaires à l'exercice de la profession.

Objectifs

Etre en capacité de mieux appréhender les principaux points de la gestion locative sachant que ce secteur est en constante évolution

» Participant

Les titulaires de la carte professionnelle mentionnée à l'article 1er du décret du 20 juillet 1972 ou lorsqu'il s'agit de personnes morales, leur représentant légal et statutaire. Les personnes mentionnées au dernier alinéa de l'article 3 de la loi du 2 janvier 1970 qui assurent la direction d'un établissement, d'une succursale, d'une agence ou d'un bureau. Les personnes, salariées ou non, habilitées par le titulaire de la carte professionnelle à négocier, s'entremettre ou s'engager pour le compte de ce dernier.

» Pré-requis

Une expérience dans le domaine de l'immobilier est souhaitée.

Programme

Relation client du locataire/ propriétaire dans le cadre d'une recherche de bien immobilier

Gestion des appels, des messages, des mails et des courriers...

Le site internet de l'agence et sa mise à jour

Point sur les logiciels

Prospection et conclusion des mandats de gestion locative

Types de prospection (approche sommaire)

Types de mandats : mise en location et gestion locative

Le contenu du mandat et les missions du gestionnaire

Mise en valeur de l'offre et des prestations de l'agence

Les honoraires, rappels de la réglementation et calculs

Réception des dossiers de nouveaux locataires

Les candidats locataires et l'organisation des visites.

La sélection du locataire selon des critères objectifs et la constitution de son dossier

Les critères de discrimination (art. 225-1 Code pénal).

Encadrement des pièces justificatives à demander.

Sanctions

Ordonnance n° 2020-115 du 12 février 2020

Le locataire protégé

L'étude financière du locataire

Suivi des interventions des fournisseurs et des sinistres

Prestataires, syndic

Les assurances en matière de biens et de personnes

Assureur gestionnaire

Constat et suivi du sinistre

Zoom sur le dégât des eaux

Les bases de la copropriété

Définition

Parties communes, parties privatives

Appels de charges et décompte de charges

Les missions du syndic

LA REGLEMENTATION DE LA GESTION LOCATIVE

Méthodes, moyens et suivi

» Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques

» Moyens techniques

Le stagiaire devra être équipé d'un ordinateur muni d'une webcam et d'un micro / haut-parleurs.
Connexion internet haut débit.

» Moyen d'appréciation de l'action

Lors de la formation, les participants sont soumis à des mises en situation, des exercices pratiques, des échanges sur leurs pratiques professionnelles permettant un contrôle continu de leur progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

» Suivi de l'action

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mises en pratiques, présentations ... qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation

» Accessibilité

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation.

N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent Handicap pour que nous étudions votre demande.

Un conseiller formation vous répondra sous 48h

LA REGLEMENTATION DE LA GESTION LOCATIVE

Évaluations de la formation

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.
Elle permettra d'attester de l'acquisition des connaissances et développement des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

Intervenant

Cette formation est animée par un consultant professionnel formateur spécialisé dans les domaines de formation.
Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

Formation en

300€ net de taxe / personne certification
non comprise

Durée

1 jour(s)
7 heure(s)

Autres détails

> Formation à distance